













# NAGE HIVERNALE "ICE- SWIMMING BREHEC"

# HORAIRES DES ÉPREUVES Dimanche 16 février 2020

11 h 00 : Pour l'ensemble des participants

ACCUEIL DES NAGEURS (Plage de Bréhec 22580 PLOUHA)

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

VISITE MÉDICALE

REMISE DES CERTIFICATS MÉDICAUX, DES ÉLECTROCARDIOGRAMMES

ÉMARGEMENT: NAGEUR ET ACCOMPAGNATEUR

**12 H 00** : REMISE DES BONNETS, MARQUAGE, VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS (BONNET, LUNETTES, MAILLOT DE BAIN, CEINTURE, BOUÉE DE SÉCURITÉ

12 h 45: BRIEFING DU 500 M ET 1000 M (UN SEUL DÉPART)

13 h 00: DEPART DU 500 m et 1000 m

**13 h 30**: FIN DES COURSES (délai 30 mns pour le 1000 m / 15 mns pour le 500 m)

14 h 00: CEREMONIE PROTOCOLAIRE: PODIUMS

**14 h 30**: BRIEFING DU 25 M, 50 M, 100 M

14 h 45 : DÉPART DES 25 M 14 h 55 : DÉPART DES 50 M 15 h 05 : DÉPART DES 100 M

15 h 15 : CEREMONIE PROTOCOLAIRE : PODIUMS

# **REGLEMENT**

Seuls les licenciés dans un club de la Fédération Française de Natation, de la Fédération Française de Triathlon ou dans un club étranger affilié à la FINA et majeurs sont autorisés à participer au 500 m ou au 1000 m

Les concurrents ne pourront participer qu'à une seule épreuve du programme.

## Pour pouvoir participer à l'une ou l'autre de ces 2 épreuves (500 m, 1000 m), le nageur devra

- S'être inscrit sur la plateforme « ffneaulibre », et avoir payé en ligne l'engagement <u>y compris</u>
  <u>la licence promotionnelle eau libre pour les non licenciés dans un club de la FFN et
  téléchargé les documents réclamés
  </u>
- · Présenter une pièce d'identité
- · Passer, sur place, la visite médicale obligatoire avec présentation de leur certificat médical et leur électrocardiogramme daté de moins de 4 mois,
- Être accompagné d'une personne majeure compétente et connaissant la discipline chargée de l'amener vers la ligne de départ, de récupérer ses effets personnels et d'être présente à l'arrivée pour le prendre en mains et l'emmener vers les lieux de récupération et de réchauffement.
- Être équipé d'un maillot de bain, d'un unique bonnet, d'une paire de lunettes de piscine, d'une bouée de sécurité reliée à une ceinture.
- En cas de manquement à l'une ou l'autre de ces obligations, le nageur ne sera pas autorisé à prendre le départ.

Le délai de fin de course est pour le 1000 m : 30 mn et pour le 500 m de 15 mn Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours seront ramenés à terre et ne seront pas classés.

# Pour pouvoir participer au 25m, ou 50m ou 100 m le nageur (FFN ou non-licencié) devra

- · S'être inscrit sur la plateforme « ffneaulibre », avoir payé en ligne l'engagement et téléchargé les documents réclamés.
- · Présenter une pièce d'identité
- · Être âgé de 16 ans ou plus
- · Pour les mineurs : être en possession d'une autorisation parentale
- Présenter un certificat médical de non contradiction de participation à une compétition de natation en eau froide (entre 5 et 8 degrés) sur une distance maximum de 100 m. Ce certificat pourra être délivré sur place par un des médecins de la compétition.
- Être accompagné d'une personne majeure compétente et connaissant la discipline chargée de l'amener vers la ligne de départ, de récupérer ses effets personnels et d'être présente à l'arrivée pour le prendre en mains et l'emmener vers les lieux de récupération et de réchauffement.
- · Être équipé d'un maillot de bain, d'un unique bonnet, d'une paire de lunettes de piscine, et une ceinture.

#### **Engagements:**

- 1000 m : Les engagements sont de 15 € 500 m : Les engagements sont de 15 € ils sont de 25 € (15 + 10 €) pour les non licenciés FFN comprenant la licence « eau libre »
- 100 m, 50 m et 25 m : Les engagements sont de 5 € (licenciés FFN et FINA) et 15 € (5 € + 10 €) pour les non licenciés y compris la licence « eau libre ».

Les engagements se feront en ligne sur le site FFN approprié pour les nageurs FFN et les non-licenciés FFN, (<a href="https://ffneaulibre.fr">https://ffneaulibre.fr</a>) à compter du 7 février avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur.

Pour les non-licenciés FFN, lors de leur inscription sur 500, 1000, 25, 50 ou 100 mètres, il leur sera attribué une licence FFN « eau libre », au montant de 10€, avec création d'un identifiant (IUF). Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant aux licenciés FFN.

### <u>Catégories et récompenses</u>:

1000 M, 500 M, 25 M, 50 M, 100 M: Médailles et lots aux 3 premiers et trois premières TC et pour les 25, 50 et 100 m: médailles aux 3 premiers et premières -18 ans (16ans et 17 ans)

# Bonnet collector à chaque participant

Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve à laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.

#### **ANNULATION:**

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique

#### **Droit à l'image:**

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.